

PLAN DE CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ DE LA MAIRIE DE VAL CENIS

Afin d'assurer une continuité du service public pendant toute la durée du confinement, la Commune de Val-Cenis a mis en place, depuis le 24 mars, diverses mesures afin de maintenir les activités et services essentiels à la population, tout en assurant la sécurité des agents et des usagers.

Certains agents effectuent leurs missions en télétravail, d'autres sont présents physiquement dans les mairies en respectant les règles de distanciation préconisées afin d'assurer les missions des services maintenus.

SERVICES MAINTENUS AVEC UNE ADAPTATION À LA SITUATION

- La Direction générale (Maire)
- Les services techniques : *adaptation des tâches pour assurer la sécurité des agents et respecter les mesures de distanciation (tâches pouvant être faites seul)*
- La police municipale
- L'accueil téléphonique des mairies de **LANSLEBOURG** (04 79 05 91 62) et **TERMIGNON** (04 79 20 51 49) entre 9h30 et 12h00 et entre 14h00 et 17h00
- La gestion des actes civils urgents (naissances, décès, etc...). *Possibilité de rendez-vous physique en mairie.*
- Le service de ramassage des poubelles publiques
- Les services eau et assainissement

AFIN DE RESPECTER L'ARRÊTÉ DU 14 MARS 2020, LES SERVICES SUIVANTS ONT ÉTÉ ARRÊTÉS

- Services municipaux fonctionnant dans les écoles si les écoles sont fermées,
- Service culture / patrimoine
- Service urbanisme
- Salle des fêtes et auditorium
- Accueil du public dans la zone de loisirs des Glières : piscine, patinoire
- Bibliothèques
- Ecole de musique
- Garderies d'enfants (selon décisions prise par les autorités gouvernementales ou préfectorales)
- Toutes les manifestations publiques

La mairie reste joignable par mail à l'adresse : accueil@mairie-valcenis.fr

Et le maire à l'adresse : j.arnoux@mairie-valcenis.fr

RAPPEL : L'arrêté préfectoral du 20 Mars interdit à la population l'accès aux parcs, aires de loisirs, aux rives des lacs et rivières ainsi que toute activité en montagne.

En cette période de crise sanitaire inédite au plan mondial, il est rappelé à chacun que la meilleure façon de se protéger et de protéger les autres est de rester confiné et d'appliquer les mesures « barrières » (lavage régulier des mains, tousser ou éternuer dans son coude, usage de mouchoirs en papier à jeter, ne pas se serrer la main, éviter les embrassades, distance minimum de un mètre entre deux personnes).